



De :	
From :	LABORIE André
Fax :	Téléphone :
A :	T.A de Toulouse
To :	Monsieur le Président
Date : 02/10/2012 Heure : 08:28 page(s) : 78	

**-Message**

Monsieur André LABORIE
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
« Courrier transfert »
Mail ! laboriandr@yahoo.fr
Tél : 06-14-29-21-74.

Le 2 octobre 2012

Monsieur le Président.
Tribunal administratif de toulouse
68 rue Raymond IV
31068 Toulouse Cedex.

FAX: 05-62-73-57-40

Dossier N° 1204311-8 référé liberté. audience du 4 octobre 2012 à 15 heures 30.

Monsieur le Président,

Monsieur TEULE Laurent a introduit une requête en référé devant votre tribunal contre une décision de la préfecture de la HG rendue le 24 septembre 2012 .

Que ce dossier a été enregistrée sous les références ci dessus et date d'audience fixée au 4 octobre 2012, me sommant de conclure à domicile élu de la SCP d'huissiers FERRAN et au côté de Monsieur le Préfet de la HG contre Monsieur TEULE laurent.

Qu'une fois l'affaire enregistrée en contestation, seul le tribunal administratif se doit de rendre sa décision.

La préfecture par pression d'un procès devant votre tribunal soit par trafic d'influence de Monsieur TEULE et de son conseil, ne peut changer sa décision du 24 septembre 2012.

Encore moins votre tribunal administratif, ne peut radier cette affaire régulièrement enrôlée

U
R
G
E
N
T

et les parties convoquées à conclure.

Que cette situation est très grave, la sagesse s'impose !!!

Veillez trouver ci joint le troisième envoi en votre tribunal administratif de mes conclusions et pièces justifiant de la régularité de la décision de Monsieur le Préfet de la HG en sa décision du 24 septembre 2012.

Que ces conclusions ont été portées directement à la connaissance de la Préfecture par fax, au fax indiqués sur le mémoire du préfet et de la partie adverse en sa requête.

Comptant sur toute votre compréhension Monsieur le Président à que cette affaire soit régularisée comme elle a été régulièrement enrôlée à la demande de Monsieur TEULE Laurent.

Je vous prie de croire Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguées

Monsieur LABORIE André.